Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 51 (2024)

Heft: 5: Forêts, grands espaces et rébellion : face au vent dans le canton du

Jura

Rubrik: Chiffres suisses : le cocktail de chiffres de la fête nationale, cuvée 2024

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La «Revue Suisse», magazine des Suisses-ses de l'étranger, paraît pour la 49e année six fois par an en français, allemand, anglais et espagnol, en 13 éditions régionales, avec un tirage total de 431 000 exemplaires. dont 253 000 électroniques.

Les nouvelles régionales de la «Revue Suisse» paraissent quatre fois par an.

La responsabilité du contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la rédaction ni celle de l'organisation

Toute personne enregistrée auprès d'une représentation suisse reçoit le magazine gratuitement. Les personnes non inscrites auprès d'une représentation suisse en tant que Suisses-ses de l'étranger peuvent s'abonner (prix de l'abonnement annuel : Suisse, CHF 30.-/ étranger, CHF 50.-).

ÉDITION EN LIGNE www.revue.ch

DIRECTION ÉDITORIALE Marc Lettau, rédacteur en chef (MUL) Stéphane Herzog (SH) Theodora Peter (TP) Susanne Wenger (SWE) Paolo Bezzola (PB, représentant DFAE)

PAGES D'INFORMATIONS OFFICIELLES DII DEAF

La responsabilité éditoriale de la rubrique «Nouvelles du Palais fédéral» est assumée par la Direction Consulaire, Innovation et Partenariats, Effingerstrasse 27, 3003 Berne, Suisse. kdip@eda.admin.ch | www.eda.admin.eda

ASSISTANTE DE RÉDACTION Nema Bliggenstorfer (NB)

SwissGlobal Language Services AG,

Joseph Haas, Zurich

IMPRESSION Vogt-Schild Druck AG, Derendingen

La «Revue Suisse» est éditée par l'Organisation des Suisses de l'Etranger (OSE). Adresse postale de l'édition, de la rédaction et du sponsoring : Organisation des Suisses de l'Etranger, Alpenstrasse 26, 3006 Berne.

revue@swisscommunity.org Tél. +41 31 356 61 10 Coordonnées bancaires CH97 0079 0016 1294 4609 8 / KBBECH22

CLÔTURE DE RÉDACTION DE LA PRÉSENTE ÉDITION: 26 août 2024

CHANGEMENT D'ADRESSE Veuillez communiquer tout changement à votre ambassade ou à votre consulat, la rédaction n'ayant pas accès à vos données administratives.



Le cocktail de chiffres de la fête nationale, cuvée 2024

La fête nationale suisse, qui a lieu le 1er août, était un jour férié cette année. Mais ce n'est le cas que depuis 30 ans, depuis 1994. L'idée a été proposée par le parti d'extrême droite «Action nationale», qui a lancé une initiative populaire à ce sujet et remporté ainsi son plus grand succès: près de 84 % de la population s'est montrée favorable au projet. Un résultat record.

Vous vous dites peut-être que l'essentiel est de fêter le jour de la naissance de la Suisse, que le 1er août soit férié ou non. Mais en réalité, il ne s'agit même pas du jour de la naissance de la Suisse. Il n'est célébré au titre de «fête nationale» que depuis 1891. Et ce n'est qu'en 1899 que le Conseil fédéral a décrété que désormais, les cloches des églises sonneraient le soir du 1er août et que ce jour serait fêté «en toute simplicité et avec dignité».



Le serment du Grütli ne date-il donc pas du 1er août? Non. D'après l'historien Aegidius Tschudi (1505-1572), ce serment a été prêté le 8 novembre 1307. C'est la raison pour laquelle ce n'est pas l'année 1291, mais 1307 qui a été gravée dans le socle du monument à la mémoire de Guillaume Tell, à Altdorf.



Le Conseil fédéral a donc recommandé de fêter le 1er août «en toute simplicité et avec dignité» en décrétant ce jour férié. Ce qui n'empêche pas les Suisses d'aujourd'hui de jouer un peu avec les superlatifs: cette année, ils ont à nouveau accroché le plus grand drapeau suisse à la paroi nord du Säntis. L'étendard mesure 6 400 m² et pèse 700 kg. Sa pose a nécessité trois



heures de travail et mobilisé une vingtaine d'alpinistes.



Aux Jeux olympiques de Paris, des drapeaux suisses un peu plus petits ont été brandis (voir Nouvelles, p. 8). Entre 1912 et 1948, les Jeux comprenaient aussi des disciplines littéraires et artistiques. Les artistes suisses y ont remporté huit médailles. Le graphiste Alex Walter Diggelmann a ceci de particulier qu'il est le seul champion olympique à avoir gagné deux médailles au cours d'une seule et même épreuve. En 1948, dans la discipline «Graphisme appliqué», il a remporté les deuxième et troisième places du podium avec deux œuvres. Le nombre d'œuvres qu'il a produites au cours de sa carrière lui aurait même permis, en fait, d'occuper les trois places du podium. www.revue.link/diggelmann

RECHERCHE DES CHIFFRES: MARC LETTAU